Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 144 (1999)

Heft: 4

Artikel: Entretien avec...: Madame le conseiller d'état genevois Martine

Brunschwig-Graf

Autor: Broillet, Pierre-Alain / Brunschwig-Graf, Martine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348684

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Entretien avec...

Madame le conseiller d'Etat genevois Martine Brunschwig-Graf¹

RMS: Vous avez dirigé un exercice de conduite stratégique en automne 1997, acceptez-vous de nous en dire quelques mots?

Martine Brunschwig-Graf: Il s'agissait d'un exercice touchant à tous les aspects de la sécurité, au sens large du terme, et dans lequel la menace de caractère militaire n'avait pas un rôle prépondérant. L'exercice, conçu par le professeur Laurent Carrel attaché à l'état-major pour l'instruction opérative, était codirigé par le chancelier de la Confédération, François Couchepin, et moi, tous deux nommés à cette fonction par le Conseil fédéral. Notre rôle consistait à représenter le pouvoir politique dans la formulation des décisions concernant la préparation, la forme et le déroulement de l'exercice, ainsi que l'élaboration, après l'exercice, d'un rapport sur les enseignements à tirer à l'intention du Conseil fédéral.

Cet exercice a permis de faire apparaître les risques liés à l'utilisation des technologies de l'informatique et de la communication, les risques accrus, en terme de sécurité, dus au fait que la Suisse n'est pas intégrée aux organes internationaux de sécurité et défense. D'autre part, les organes exercés n'ayant que peu fait appel à l'armée, vu la nature des cas à traiter, il est apparu, a posteriori, que les compétences des cadres de l'armée pour appréhender un problème, analyser une situation, exploiter des renseignements et prendre une décision auraient pu être utilisées avec bonheur, pour traiter plus efficacement les problèmes posés par l'exercice, même s'ils n'étaient pas, le plus souvent, de caractère militaire.

RMS: Qu'avez-vous retiré vous-même de cette expérience de conduite d'un exercice stratégique?

M. B. G.: Trois éléments. Le premier est une perception plus claire des enjeux liés à l'interdépendance internationale; j'avais déjà cette conviction, mais l'exercice a contribué à la renforcer. Le deuxième élément est la nécessité de maîtriser l'information pour élaborer un cadre de décision. Le premier aspect est lié à l'information entrante. En effet, dans un tel exercice, les informations à disposition sont quasi infinies et la difficulté consiste à pouvoir rapidement séparer le signifiant du bruit, à dégager l'essentiel pour créer les bases d'une décision. Le deuxième aspect, plus complexe, est lié à l'information sortante, soit la capacité à communiquer par les médias un message à la population, sans générer des effets pervers liés à des malentendus ou à une mauvaise interprétation du message.

Le troisième élément est la nécessité que, dans de tels exercices, les responsables politiques s'impliquent, soient exercés eux-mêmes; il ne suffit pas d'exercer des experts, car la décision appartient aux responsables politiques et il faut que ceux-ci admettent qu'ils doivent s'entraîner à l'appréciation de situation et à la prise de décision, d'autant plus qu'à l'ère de l'information circulant à la vitesse de la lumière, des décisions complexes doivent souvent être prises sous la pression des événements, dans des délais très courts.

RMS: Comme nouvelle présidente du Département des affaires militaires, vous nous avez adressé quelques mots, à nous officiers, quelques mots après votre prestation de serment. «Ce département, je l'ai souhaité», nous avez-vous dit. Quel sens pouvons-nous donner à ce souhait?

M. B. G.: D'abord, j'ai toujours défendu l'avis qu'il ne fallait pas mettre ensemble les organes militaires et les organes de police et, à ce titre, je ne soutiendrais pas l'idée d'un grand département de la sécuri-

Vice-présidente du Conseil d'Etat et présidente du Département militaire de la République et Canton de Genève.



té. Ensuite, les affaires militaire sont pour moi de nature politique et transversale; elles ne doivent pas, par conséquent, être systématiquement attribuées à des militaires. Par ailleurs, j'ai apprécié le fait de collaborer à la direction de l'exercice de conduite stratégique évoqué ci-dessus.

J'ai été sollicitée pour donner un séminaire de communication au Service d'information à la troupe à fin 1992, j'ai assumé la responsabilité pour la Suisse romande de la campagne politique contre l'initiative pour la suppression de l'armée, toutes circonstances qui m'ont permis de m'intéresser de près aux questions politiques de sécurité et de défense. De plus, j'ai trouvé que l'engagement de mon prédécesseur Olivier Vodoz, par sa présence sur le terrain et les contacts qu'ils permettent de nouer, valait la peine d'être poursuivi.

Finalement, je suis d'avis que toutes les mutations de l'armée, liées à l'évolution de sa mission et de son environnement, vont nous permettre de bien comprendre les enjeux de la formation et de l'instruction militaires. Ces enjeux sont importants, ils m'intéressent.

RMS: Quelles sont vos premières expériences, vos premiers contacts avec les militaires que vous avez eus en tant que chef du Département des affaires militaires?

M. B. G.: Je n'ai pas encore effectué de visite de troupe; la première que je le ferai sera au régiment territorial. Par contre, j'ai déjà assisté à des entretiens de recrutement, parce que cela m'intéressait. J'ai pu y constater que ces entretiens avaient considérablement évolué depuis l'époque où l'on en faisait la caricature, que les conscrits prennent la peine de se renseigner au préalable et arrivent avec des désirs précis quant à leur affectation, et que l'officier recruteur s'efforce réellement d'accorder les souhaits et les compétences des conscrits aux besoins de l'armée.



J'ai également assisté à plusieurs rapports de division durant lesquels j'ai ressenti ce caractère particulier de l'ambiance à la fois solennelle et «bon enfant»; d'une part, tout est organisé dans le moindre détail, la régie est réglée à la minute, le style des présentations est très professionnel et, d'autre part, les officiers présents ont entre eux des rapports chaleureux, des complicités de vieux camarades, des traits d'humour qui peuvent traverser toute l'assemblée, lors d'une présentation en plénum. Lors de ces rapports, j'ai été également impressionnée de reconnaître sous l'uniforme de multiples personne que je connais dans leurs fonctions civiles et qui démontrent, par leur présence, l'effort important auquel ils consentent pour permettre d'encadrer notre armée de milice. L'effet de masse de tous ces officiers réunis est impressionnant et permet de réaliser concrètement l'ampleur du phénomène socio-économique que constitue l'engagement des cadres militaires de milice.

RMS: Quel sens souhaitezvous donner à vos visites de troupe?

M. B. G.: C'est un soutien à ceux qui s'engagent, une manière de leur dire: «Vous avez dû trouver du temps, quitter vos obligations civiles, fournir des efforts particuliers dans des conditions difficiles, je viens vous témoigner le soutien, la reconnaissance, l'intérêt de l'autorité politique cantonale pour ce que vous faites.» C'est le message principal. De plus, c'est pour moi l'occasion d'avoir le contact avec la réalité, de me rendre compte par moimême de ce qui se fait, des conditions dans lesquelles s'effectuent les services. Cela fait partie de mon mode de fonctionnement.

RMS: Après vos premiers cent jours à la présidence du Département, quelle est votre appréciation de la situation?

M. B. G.: Le premier domaine de préoccupation est lié au fait que nous sommes actuellement dans une période de grands changements, donc il apparaît un grand besoin de savoir où l'on va, de comprendre où l'on va, par rapport au Rapport Brunner, par rapport à l'armée XXI. Certes, l'armée, plus que beaucoup d'autres institutions, montre une capacité as-



sez remarquable à s'adapter aux changements, mais nous sommes actuellement dans une situation de transition où on ne peut pas dire aux gens où ils seront dans cinq ans ou quelle sera l'organisation des troupes ou des arsenaux dans quelques année.

Il faut apprendre à réfléchir en marchant. Dans ce contexte, je suis d'avis que le Rapport Brunner a contribué à dessiner une bonne image de la situation, à visualiser un panorama général qui montre ce qui a changé et quel est le contexte dans lequel nous devons maintenant décider de la mission et de l'organisation de l'armée. Ce rapport n'a jamais eu pour objet de dire ce qu'est l'armée ou ce qu'elle devrait être. Il devait contribuer – et il y contribue – à nous fournir des éléments qui nous permettent de réfléchir. Actuellement, plusieurs groupes de travail mènent leurs réflexions.

Je suis membre d'un petit groupe de directeurs cantonaux, mis sur pied par leurs pairs pour formuler l'avis des responsables militaires cantonaux à l'intention du Conseil fédéral. A Genève, la commission consultative militaire a été sollicitée et chacun des commissaires me remettra un avis écrit avant que nous en débattions en commission pour, dans un deuxième temps, affiner la position politique de Genève

par rapport à ces questions de sécurité et défense.

Le deuxième domaine de préoccupation est lié à l'initiative «Genève République de paix». Et là, le Grand Conseil doit se prononcer sur le fond avant l'été. Il y a donc du travail à faire, un travail sur les convictions. En effet, il m'apparaît clairement que Genève ne peut pas être une république de pique-assiettes, que nous sommes un des éléments de la Suisse et que nous ne pouvons pas nous déclarer dispensés des tâches de sécurité de défense et en laisser le poids et la responsabilité sur les autres cantons².

> (Propos recueillis par le lt-col Pierre-Alain Broillet)

Voici notre **matière** première : le papier



Plus de 95 % de nos travaux sont imprimés sur du papier ; recyclable, écologique, biodégradable, il joue un rôle important dans le rendu des imprimés.

Notre équipe, composée d'une vingtaine de collaborateurs et disposant d'une infrastructure moderne, vous conseillera de manière professionnelle.

Imprimer, c'est notre métier!



IMPRIMERIE • PORRENTRUY

on: Jacques

² Bulletin de la Société militaire de Genève, juin-juillet 1998.